AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)

C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

Supplément N° I au Bulletin Technique N° 6 de Mars 1961

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelures des Poiriers et des Pommiers : Malgré les nuits fraîches, la végétation est rapide. Des contaminations risquent de se produire aux prochaines pluies sur les organes floraux. Ce stade de végétation est particulièrement important car les jeunes boutons sont très vulnérables, principalement ceux des Poiriers.

En conséquence, il serait utile d'effectuer un traitement dès réception de cette note sur les Poiriers, ainsi que sur les Pommiers qui ont débourré.

Si l'état de la végétation ne permet plus l'application des produits cupriques, on utilisera l'une des spécialités homologuées suivantes :

- Bouillies sulfocalciques, Soufres micronisés (600 grs de Soufre au maximum), Captane (150 grs de M.A./Hl), Zinèbe (200 grs de M.A./Hl.), Zirame (180 grs de M.A./Hl.), Thirame (200 grs M.A./Hl.). Thiocyanodinitrobenzène (135 grs de M.A./HL.), Dichlone (50 grs de M.A./HL,).

Parmi les spécialités en Autorisation provisoire de Vente on cite :

- Oxinate de cuivre (60 grs de M.A./Hl.), Dodine (100 grs de M.A./Hl.), Carbatène (200 grs de M.A./Hl.).

Bordeaux, le 8 mars 1961

Le Contrôleur chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX

